

# AUJOURD'HUI BERCHÈRES Saint GERMAIN

## Le Mot du Maire

### SAUVER OU PERIR

Cette devise appartient aux sapeurs pompiers. Ils ont, durant des décennies, servi la commune et ses habitants.

Aujourd'hui le centre de premier secours de Berchères Saint Germain va fermer. Le manque d'effectif, de matériel, s'additionnant aux difficultés de formations beaucoup trop exigeantes en temps pour ces sapeurs volontaires.

Je voudrais rendre hommage à tous ces hommes courageux qui ont su se rendre disponibles, bien souvent sur leur temps libre, afin d'effectuer des missions toujours au service de la population Berchéroise.

A tous ceux qui ont participé à cette grande aventure :

**Merci.**

Voici un texte récupéré sur le blog 18, il n'y a rien à redire :

L pour Larmes

A pour Amour

D pour Danger

E pour Espoir

V pour Vie

I pour Incendie

S pour Sauvetage

E pour Efficience

D pour Douleur

E pour Epreuve

S pour Sauveteur

Sauver ou Périr

Au risque de perdre la vie

Pour venir en aide à autrui

Et pour combattre aussi

Une rude épreuve qu'est tout ceci

Rien ne devait les arrêter

Si ce n'est la mort inopinée

Prêts à braver tous ces dangers

On ne pouvait que les admirer

Même si leur vie était risquée

Pompier, ce fameux métier

Ils l'avaient tout jeune désiré

Et aujourd'hui, ils ont été tués

Rendons hommage à ces pompiers

Silence, une minute de respect!

E pour Explosion

S pour Silence

T pour Tombeau



Sauver ou Périr

Affronter, lutter, secourir

Unis pour le meilleur et pour le pire

Véritable passion, véritable métier

Et grand honneur pour ces responsabilités

Rendons hommage à ces pompiers

Oh quelle douleur pour ceux qui ont perdu

Un des leurs qu'ils ne reverront plus!

Pleurs, peines, malheurs

Et surtout grande douleur

Rien ne devait les arrêter

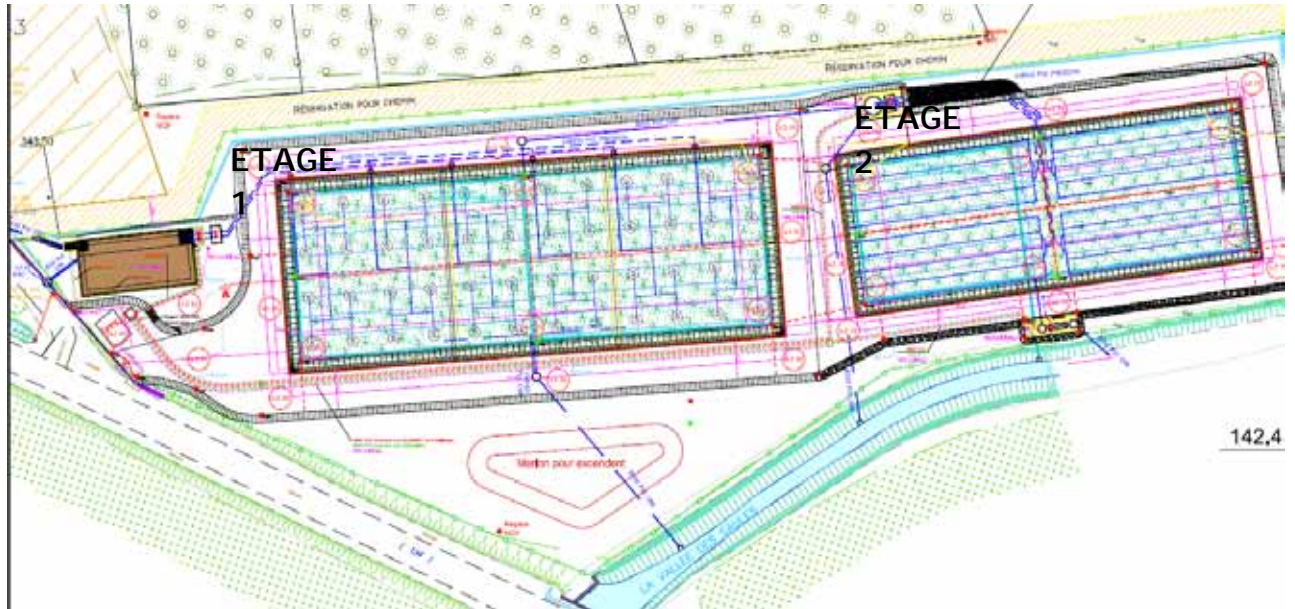
Ils ont été courageux et dévoués

Rendons hommage à ces pompiers...

# Eau – Assainissement – Eclairage

## Construction de la STATION d'EPURATION par « Filtres Plantés de Roseaux »

Enfin !! Plusieurs années après le lancement des premières études, la nouvelle station d'épuration de Berchères St Germain devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2010. Station moderne et écologique puisque la filière de traitement retenue est une filière « par filtres plantés de roseaux ».



COMMISSIONS

Cette station est prévue pour traiter les effluents produits par 1100 équivalents habitants.

Un outil, en bord de la vallée des Saules qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural de la commune de Berchères St Germain. Idéal, propre, et facile d'entretien il est l'élément essentiel et final après la complète réalisation du réseau d'assainissement de notre collectivité.

Cette station remplacera donc notre ancienne installation qui ne répond plus aux normes de rejet en vigueur.



ENTREPRISE BORG

Plombier, Chauffagiste

Dépannage plomberie

Réparation de toute fuite d'eau ou de gaz

Robinetterie

Réparation et installation:

- WC et urinoirs

- réservoir attenant, haut et encastré

- chasse d'eau

- broyeur

Ramonage cheminée, insert, chaudière fioul, chaudière gaz

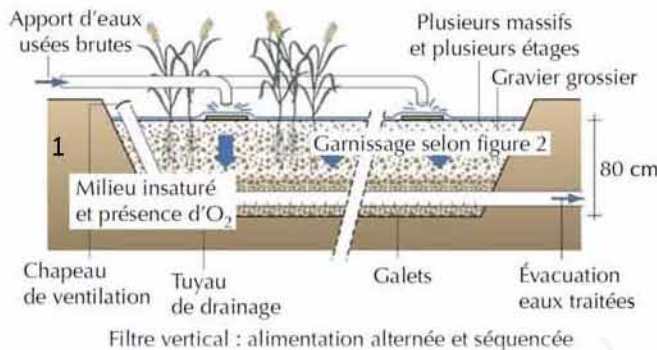
Tel: 02 37 22 85 04 - Portable: 06 59 19 16 24

23 Grande rue - BERCHERES SAINT GERMAIN

Installation, Entretien, Dépannage, Devis et Interventions rapides

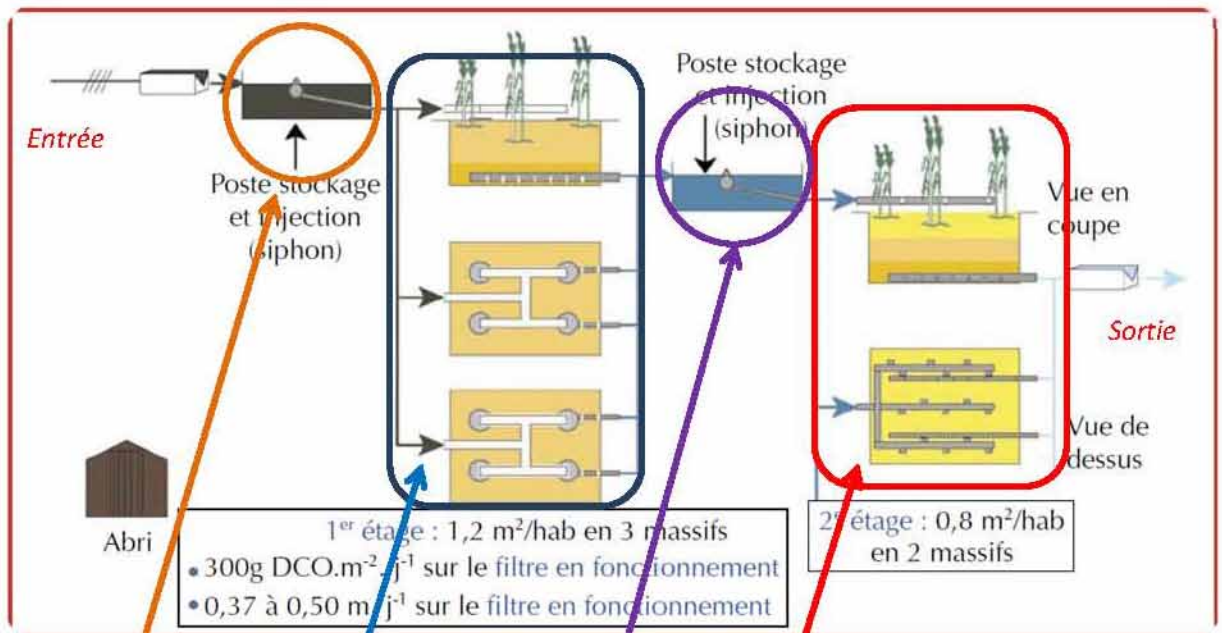
# Mais, comment ça marche ???

Le principe de fonctionnement repose sur une filtration mécanique et une dégradation aérobie biologique de la phase dissoute par les bactéries fixées sur les matériaux granulaires. Classiquement comme dans le cas de la station de Berchères, la filière se compose de deux étages de traitement composés de 3 filtres en parallèles au 1<sup>er</sup> étage, et de deux au 2<sup>nd</sup> étage.



## Profil granulométrique

1 <sup>er</sup> étage	2 <sup>e</sup> étage
> 30 cm de gravier fin (2-8 mm)	> 30 cm de sable (0,25 mm < d <sub>10</sub> < 0,40 mm)
Couche de transition : 10 à 20 cm de granulométrie adaptée (5-20 mm)	Couche de transition : 10 à 20 cm de granulométrie adaptée (3-10 mm)
Couche de drainage : 10 à 20 cm de 20-40 mm	Couche de drainage : 10 à 20 cm de 20-40 mm



Bassin de Rétection 155m<sup>3</sup>  
et Poste 1

Etage 1

Poste 2

Etage 2

La Chaîne de traitement est la suivante :

**1°) Prétraitement, ouvrages de rétention :** Les eaux arrivant gravitairement du réseau de collecte sont dessablées, puis dégrillées par un dégrilleur automatique situé dans le bassin de rétention, stockées dans ce bassin de 155m<sup>3</sup>, équipé de deux pompes de vidange à son extrémité aval.

**2°) Traitement Biologique :** Le traitement biologique est assuré par la percolation à travers deux étages de « **filtres plantés de roseaux** ». Sur l'étage 1, nous traitons l'immense partie de la pollution organique ainsi qu'une nitrification et dénitrification partielle. Le second étage affine ces traitements au moyen de matériaux plus fins.



### Le plus important : LE ROSEAU !!!

Dans ce type de station la plante utilisée afin de « fixer » les bactéries qui vont traiter la pollution, est le **Phragmite Australis** encore appelé roseau commun. Cette vigoureuse graminée se plaît dans les lieux marécageux. Elle produit de longues feuilles sur des tiges robustes. Ses épillets sont regroupés en panicules plumeuses brunâtres, oscillant au gré du vent. Il en faut environ 4/m<sup>2</sup>.



LES CHIFFRES CLES	MONTANT DES TRAVAUX
<p>Superficie terrain : 7 000m<sup>2</sup> environ Terrassements : 2 000 m<sup>3</sup> environ 3 785 ml de canalisations en tout genre. 500 ml de clôtures</p> <p><b>Etage 1 :</b> Surface : 1 500m<sup>2</sup> environ 3 760t de granulats venus du 53. Soit 151 semi-remorques.</p> <p><b>Etage 2 :</b> Surface : 1 000m<sup>2</sup> environ 2 250t de granulats venus du département 53. Soit 90 semi-remorques.</p> <p><b>Bassin de rétention :</b> Surface au sol : 116 m<sup>2</sup> Volume : 155 m<sup>3</sup> 111 m<sup>3</sup> de béton coulé. Soit un ouvrage d'environ 277 t.</p> <p>2 postes de refoulement, 1 dégrilleur automatique, 2 canaux de mesure type Venturi, 1 local technique, ...</p>	<p>Réalisation à Saint Germain de l'assainissement collectif, tranches A et B, conduite de transfert :</p> <p style="text-align: center;"><b>736 000 Euros</b></p> <p>Pour la station de traitement :</p> <p style="text-align: center;"><b>886 000 Euros</b></p> <p><b>Ensemble de l'opération subventionné par :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>le Conseil Général : 274 000 Euros</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L'Agence de L'eau Seine Normandie : 492 000 Euros et 265 000 Euros de prêt à taux zéro</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <p><b>Travaux Réalisés par :</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>



# Environnement – Nature – Patrimoine

## Canal Louis XIV :

Les travaux ont commencé à la fin du mois de novembre et débordé sur décembre. Il est possible que la neige vienne perturber le planning établi, mais le chemin d'accès à la Grande Arche devrait être achevé avant les fêtes.

Le ponton de bois qui viendra terminer le chemin est en fabrication et devrait être posé dès le début de l'année 2011.

La représentation 3D ci-dessous donne un aperçu assez fidèle de ce que sera l'ouvrage.



Dessin non contractuel

Ce ponton aura une emprise dans le lit des Larrys dans l'axe de la Grande Arche.

Les travaux de retrait de la végétation débuteront à partir de janvier 2011.

Les murs de contrefort seront remis au jour ainsi que l'ensemble des entrées de l'Arche. Une partie de la végétation sera retirée sur le dessus de l'édifice afin d'en garantir sa stabilité dans le temps. Ce travail de retrait sera fait sur une distance de 2 à 4 mètres en fonction de la nécessité et de l'emprise de la végétation.

L'ensemble des subventions sollicitées a été obtenu réduisant d'autant la participation de la commune.

## Plan d'eau des Forges :

Il conviendra de planifier pour l'année 2011 deux rendez-vous avec les bénévoles pour continuer le travail commencé.

En outre, la commission environnement étudie l'aménagement possible d'un accès en pente douce par le côté ouest ce qui permettra de cheminer sur l'ensemble du pourtour du plan d'eau.

**la jovienne**  
1 av des parigaudes 28300 Jouy  
**02.37.22.34.16**



pizzas artisanales à emporter,  
paninis, prestos, roulés apéritif.  
2006/2011, la jovienne a 5 ans, merci de votre fidélité

<http://lajovienne.skyrock.com>

**Thérèse**  
*Esthétique*

9 Rue Albert, La Maingot  
28300 Berchères Saint Germain  
06 27 77 99 36

A l'institut ou à votre domicile  
Relaxation, Amincissement, Palper rouler,  
Soin du visage, épilation, ...  
Vente de produits de beauté Bio



[www.theresa-esthetique.com](http://www.theresa-esthetique.com)

# Bâtiments

## Construction école

Les phases études et consultation sont terminées. Le 25 novembre 2010 les ordres de services ont été remis aux entreprises retenues.

La préparation du chantier commencera le 20 décembre 2010, pour un premier coup de pioche le 3 janvier 2011. La durée des travaux est programmée sur 11 mois soit une remise des clefs prévisible pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012 (le planning est affiché en mairie).

Le coût global du projet est inférieur aux estimations initiales, il peut être estimé à ce jour à 610k€.

En recette nous avons obtenu 150k€ du CONSEIL GENERAL, 100K€ de L'ETAT, 22k€ de la CAF 28 et 5k€ d'aide parlementaire. Nous attendons encore la réponse de la REGION CENTRE (sa participation pourrait être de 40k€).

Il resterait à la charge de la commune soit 343k€ ou 303 k€ hors taxes à financer.

---

## Enfance – Sports – Loisirs

La Boum des jeunes a été reportée au vendredi 15 avril 2011.

De nouvelles élections seront organisées courant mai pour renouveler le CMJ, car nous allons arriver à 2 ans de fonctionnement et que certains vont être atteints par la limite d'âge. Si certains jeunes du village veulent se porter candidats, ils sont les bienvenus

---

### NAISSANCES :

Clarisse GREGOIRE	le 5 mai 2010
Nolan THAUVIN	le 25 juillet 2010
Lison FOUCAULT	le 31 octobre 2010

### MARIAGES :

Evelyne BACKELAND et Patrick LEMERLE	le 10 juillet 2010
Celia BOUYER et Philippe JULIEN	le 4 septembre 2010
Sylvie COLNELLE et Laurent CARON	le 10 septembre 2010
Gwenaëlle THION et Alexis HEREAU	le 10 septembre 2010

### DECES :

Albert MONNIER	le 11 juin 2010
Dominique DOMELY	le 16 août 2010

### Quelques changements au SIRP...

Olivier NOGUES a été élu par le conseil municipal de Berchères Saint Germain pour représenter la commune au SIRP, en remplacement de Didier BERTHUY, délégué démissionnaire.

Monique BOUDET a été élue pour représenter la commune de Poisvilliers en remplacement d'Agnès BIDARD, déléguée démissionnaire.

Lors du comité du 7 décembre, Thierry PASCAL, délégué de Poisvilliers et vice-président du SIRP, a été élu président, en remplacement de Didier BERTHUY, président démissionnaire.

Delphine JACQUES, déléguée de Berchères, a été élue vice-présidente.

Toute l'équipe du SIRP se tient à votre disposition et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**Pour Berchères : Delphine JACQUES, Sylvie POIRIER, Patricia LHOSTE, Olivier NOGUES, Rémy PELTIER**

**Pour Poisvilliers : Thierry PASCAL, Valérie LERET, Monique BOUDET, Laurent MENARD, Stéphane BOUVIER**

### Défilé d'Halloween des maternelles et CP/CE1



## Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Il vous invite déjà à retenir les dates suivantes :

- 7 janvier : Assemblée générale
- 13 juillet : Barbecue
- Courant septembre : Tournoi de foot
- 18 novembre : Soirée Beaujolais

Jacqueline SCHUSTER et son équipe.



Les Bercheronnettes vous adressent leurs meilleurs vœux et espèrent vous retrouver nombreux le 22 janvier 2011 à leur concert à l'église et à leur repas dansant le 9 avril 2011



L'association Familles Rurales de Berchères St Germain – Poisvilliers, (A.F.R.) est une association loi 1901 qui a 33 ans d'existence, sous cette appellation.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural. Affiliée à la Fédération Départementale de Familles Rurales et ensuite Nationale, celle-ci est agréée et habilitée pour son action, famille, éducation, santé, jeunesse, environnement, consommation, loisirs, et vie associative.

L'AFR, a pour activités :

- **Gym douce**, le mercredi de 19 h 15 à 20 h 15
- **Gym tonic**, le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15.
- **Atelier Créations**, stage de cartonnage, d'encadrement d'abat jour, un lundi par mois par une animatrice professionnelle.
- Possibilité d'ouvrir un autre stage le samedi (minimum de participants six).

Pour la première fois l'AFR a organisé le 12 décembre un « **Baby grenier** ». Face au succès, une prochaine édition sera organisé et la date sera fixée en novembre 2011.

**A retenir la soirée « Café Cabaret » le 12 mars 2011.**

L'AFR participe, cette année encore, à la décoration des villages de Berchères la Maingot et Saint Germain la Gâtine, un grand merci aux bénévoles.



**Le Bureau de l'AFR vous adresse leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Yolande TOURNE - Michèle BELLENOUE – Danielle ROUVEL – Jacqueline SCHUSTER – Nelly LELIEVRE  
Véronique BERTRAND



# Association des Parents des Petites Canailles

L'année 2010 touche à sa fin et nous tenions à vous rappeler les nombreux événements qui ont marqué la vie de notre association.

Tout d'abord, notre traditionnel LOTO du 7 mars qui a encore eu un vif succès.

Le 6 juin, nous avons innové avec une grande chasse au trésor qui s'est déroulée à Poisvilliers : la journée avait mal commencé avec la météo qui ne nous était pas favorable mais toutes les personnes inscrites sont venues. Le soleil est revenu et la journée s'est terminée en beauté ; tout le monde était content.



Le vendredi 25 juin, la kermesse des écoles s'est déroulée pour la deuxième fois à la salle des fêtes de Berchères-Saint Germain. La grande nouveauté de cette année est qu'elle a eu lieu en soirée. Les parents sont venus nombreux pour assister au spectacle et après les jeux, tout le monde a pu se restaurer. Le beau temps était encore avec nous.



Au début de l'année scolaire, notre association a pu verser la somme de 2000 euros aux écoles, soit 13 euros par élève (dont une participation exceptionnelle pour le projet cirque).

### **Petit rappel des dates à retenir pour l'année 2010-2011 :**

**Spectacle de Noël** : samedi 18 décembre 2010 à 15h à la salle des fêtes de Berchères-Saint Germain. Un concert du groupe Clin d'œil est offert à tous les enfants des communes de Berchères-Saint Germain et Poisvilliers.

**LOTO** : dimanche 20 mars

**Chasse au trésor** : dimanche 22 mai

**Kermesse** : vendredi 17 juin en soirée

**Diner Cuisto Dingo** : samedi 8 octobre 2011

Nous vous invitons à venir nombreux à notre assemblée générale qui se tiendra le vendredi 17 décembre prochain à 20h30 à la salle Gabriel de Berchères-Saint Germain.

**ASSOCIATION DES PARENTS DES PETITES CANAILLES**  
**Stéphanie Ameline, Agnès Bidard, Nathalie Chavigny, Sandra Decet,**  
**Laurence Guille-Certain, Valérie Legendre, Valérie Routhiau, Frantz**  
**Cenraud, Yannick Chemin, Jean-Pierre Legrand, Stéphane Maucourt,**  
**Christian Poirier, Karim Salhi**



Un remerciement à l'AFR pour la décoration effectuée dans le village à l'occasion des fêtes de fin d'année



*Johannes Laverton*



*Traiteur*

Cocktail - banquet - buffet  
Livraison repas à domicile particuliers et entreprises

10, rue du Village - 28300 JOUY - **02 37 22 41 56**  
sarl-nj6@orange.fr - site : www.johanneslaverton-traiteur.fr



# Le Jardin de la Vallée

Fleurs - Plantes - Cadeaux  
Réception - Mariage - Deuil

Par 



2, Place du 21 Octobre 1870 - 28300 Jouy Tél. 02 37 23 14 56

# Autrefois Berchères

Un remerciement à Jacqueline JULIEN pour le prêt de ces cartes postales





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

Vendredi 7 Janvier	Assemblée Générale - Comité des Fêtes
Vendredi 14 Janvier	Vœux de la Municipalité - Mairie
Lundi 17 Janvier	Assemblée Générale - Bercheronettes
Samedi 22 janvier	Concert à l'église - Bercheronettes
Vendredi 4 février	Représentation de cirque - Ecole
Vendredi 11 février	Représentation de cirque - Ecole
Dimanche 13 février	Banquet des Anciens - Mairie
Samedi 12 mars	Soirée Café Théâtre - AFR
Samedi 19 mars	Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie - Anciens Combattants
Dimanche 20 mars	Loto - Petites Canailles
Samedi 9 avril	Repas dansant - Bercheronettes
Vendredi 15 avril	Défilé du carnaval - Ecole
Vendredi 15 avril	Boum des jeunes - CMJ
Dimanche 8 mai	Commémoration du 8 Mai 1945 - Mairie
Samedi 14 mai	Randonnée pédestre - Amicale des Sapeurs Pompiers
Dimanche 22 mai	Chasse au trésor - Petites Canailles
Vendredi 17 juin	Kermesse de l'école - Petites Canailles / Bal de l'été - Bercheronettes
Mercredi 13 juillet	Soirée Barbecue - Comité des Fêtes
Jeudi 14 juillet	Feu d'artifice - Mairie
Courant septembre	Tournoi de foot - Comité des Fêtes
Samedi 8 octobre	Dîner Cuistot-Dingo - Petites Canailles
Vendredi 14 octobre	Assemblée Générale - AFR
Samedi 22 octobre	Soirée dansante - Amicale des Sapeurs Pompiers
Courant octobre	Défilé d'Halloween - Ecole
Mercredi 11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918 - Mairie
Vendredi 18 novembre	Soirée Beaujolais - Comité des Fêtes
Vendredi 2 décembre	Téléthon - AFR
Samedi 3 décembre	Téléthon - AFR
Samedi 10 décembre	Spectacle de Noël - Petites Canailles

